

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 7 octobre 2019
N° de dossier.: 115805.00206/10887

André Turmel
Direct: 514 397-5141
aturmel@fasken.com

PAR SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : DEMANDE DE REPORT DU DÉPÔT DE LA PREUVE DE LA FCEI
HQD - Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Dossier : R-4091-2019**

Chère consœur,

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (« FCEI ») demande par la présente à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire pour présenter sa preuve dans le cadre du dossier mentionné en rubrique en prévision des audiences débutant le 30 octobre 2019.

En effet, malgré ses efforts, la FCEI ne sera pas en mesure de produire sa preuve d'ici le 8 octobre 2019, à 12 h, tel que prévu au calendrier procédural établi par la Régie.

La FCEI demande donc respectueusement à la Régie de lui accorder un délai supplémentaire et de lui permettre de déposer sa preuve le 10 octobre au plus tard à 12 h.

Pour éviter que ce report ne cause d'inconvénient aux autres parties prenantes, la FCEI propose que l'échéance pour lui formuler des demandes de renseignements soit également reportée de deux jours, soit au 21 octobre 2019, tout en maintenant l'échéance du 23 octobre 2019 pour les réponses de la FCEI aux demandes de renseignements telle qu'établie par la Régie.



FASKEN

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'André Turmel', written in a cursive style.

André Turmel

AT/ld

